

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

(+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be

Rue de l'etoile 11 - 4140 Sprimont

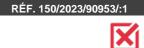


## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

**DATE DU CONTRÔLE** ADRESSE DU CONTRÔLE 27/11/2023 Rue de l'etoile 11 - 4140

AGENT VISITEUR Giuseppe Cuffaro TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)







>	υ	O	N	N	Е	E	S	G	E	N	E	ĸ	Α	L	E	S			
A	dre	SS	e c	de	ľin	sta	alla	tior	า										

Type de locaux	Unité d'habitation (appartement)				
Objet du contrôle	Demande dans le cadre d'une vente				
Client					
Responsable des travaux	non communiqué				
Dérogations applicables/appliquées	Anciennes installations électriques domestiques (8.2.1.) - Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.)				

#### DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	NETHYS				
Code EAN	Non communiqué				
Numéro du compteur	1SAG1105105665				
Index jour/nuit	000982.016/000820,656				
Type de coupure générale	Disjoncteur				
Câble compteur - tableau	EXVB 4 x 10 mm <sup>2</sup>				
Tension nominale de service	230V - AC				
Courant nominal de la protection de branchement	63A				

### → CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s)	de position	Sans objet	Nombre de tableaux 1	Nombre de circuits 14		
Type d'électrode de terre	Indéterminée		Dispositif différentiel de tête	ID - 63A - 300mA - type A - test OK		
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	Pas mesurable		Dispositif différentiel supplémentaire	ID - 63A - 30mA - type A		
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	Sans objet		Fixation/Etat/Détérioration matériel	Pas OK		
Test de continuité	Pas concluant		Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	Pas OK		
Contrôle boucle de défaut	Concluant		Protection contre les contacts directs	Pas OK		
Protection contre les contacts indirects	ок		Résistance générale d'isolement (MΩ)	374		
			Adéquation DPCDR – prise de terre	ок		
			Adéquation protections surintensités – sections	ок		

# **CONCLUSION: NON CONFORME**

A la date du 27/11/2023, l'installation électrique de Rue de l'etoile 11 - 4140 Sprimont n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.

Une nouvelle visite de contrôle est à exécuter pour constater la disparition des infractions par le même organisme au plus tard avant le 27/11/2024.







5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

RÉF. 150/2023/90953/:1

#### > LISTE DES INFRACTIONS

- La tension d'alimentation n'est pas indiquée clairement de manière apparente sur
- chaque tableau de répartition et de manoeuvre. 3.1.3.3.a La continuité du PE vers les contacts de terre des socles de prise et/ou vers des appareils de classe 1 à poste fixe et/ou des liaisons équipotentielles (principales, supplémentaires) n'est pas réalisée. 6.4.6.4.;6.5.7.2.
- L'interdiction de supprimer, d'altérer ou de détruire la protection contre les chocs électriques par contacts directs ou indirects, ou tout système de protection de l'installation électrique, n'est pas respectée. - 9.5.
- Le tableau est (en partie) abîmé. 9.5.
- Le contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe ou mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens n'est pas concluant. - 6.5.7.2.
- Les schémas unifilaires et/ou plans de position ne sont pas présents. -312.646.657.912
- Un ou des socles de prises de courant ne comportent pas une sécurité enfant. -4223
- Le(s) tableau(x) de répartition n'est (sont) pas conforme(s), 5.3.5.1
- L'indice de protection contre les contacts directs des luminaires, socles de prises et/ou interrupteurs n'est pas suffisant - il faut placer des globes, des caches, des couvercles
- Machine a laver et seche linge sont relier via un cordon multiprises

#### REMARQUES

- Il faudra prévoir une prise de terre individuelle à l'installation après la vente.
- Lors du prochain contrôle, un accès aux liaisons équipotentielles principales (compteur
- d'eau, de gaz, chaufferie) devra être fourni. L'habitation étant meublée et les plans n'ayant pas été fournis, il se peut que tout n'a pu être vérifié.
- Les plans et schémas seront à adapter en fonction des trayaux de mise en conformité
- L'habitation est encombrée problèmes d'accessibilité, de visibilité

## Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu : a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
  b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés;
  c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
  d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
  e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
  f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
  g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
  h) si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.



 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

 N° Compte BE57 0688 9789 1035
 TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171
E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 150/2023/90953/:1

→ ANNEXES

Autre(s)







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171
E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

RÉF. 150/2023/90953/:1

→ ANNEXES

Autre(s)







5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035

(+32) 02 88 02 171 E-mail in fo@certinergie.beSite internet www.certinergie.be



# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 150/2023/90953/:1

> ANNEXES

Autre(s)

